

## TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANT INDIVIDUEL

### **I. Contexte et Justification**

---

Au Tchad, le taux d'accès à l'eau potable est de l'ordre de 61% au niveau national (JMP 2021). Ce taux est parmi les plus faibles dans les pays du Sahel.

Pour assurer l'accès au service d'eau potable, le Gouvernement du Tchad et ses partenaires techniques et financiers ont, depuis des décennies, investi des sommes assez colossales pour la réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable dont la plupart sont équipés de pompes à motricité humaine (PMH). Mais, ces ouvrages réalisés n'ont pas fait augmenter significativement le taux d'accès à l'eau potable au niveau du pays. L'une des causes de cette lente progression du taux d'accès à l'eau potable est due aux pannes récurrentes des équipements d'exhaure.

C'est dans ce cadre que l'UNICEF, en collaboration avec le Ministère en charge de l'eau, a mené en fin 2017 une étude sur la fonctionnalité des forages réalisés entre 2012 et 2017 sur son financement à travers le pays. Le résultat de cette étude a montré que presque 50% de ces PMH tombent en panne après deux années d'utilisation.

Or, l'accroissement des taux d'accès à l'hygiène et à l'assainissement est intimement lié à celui de l'eau et partant la baisse des taux de maladies d'origine hydrique et du milieu malsain notamment le choléra et la fièvre typhoïde.

C'est dans ce contexte que l'UNICEF entend mener une étude sur la cartographie des infrastructures d'eau, la gouvernance et la redevabilité sur les services d'eau dans les zones prioritaires de son intervention et portant sur les ouvrages réalisés entre 2017 et 2022.

Pour cela, l'UNICEF, en accord avec le Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale, établit les présents Termes de Référence (TdR) dans le but de recruter un Consultant individuel devant coordonner les activités de cette étude, en collaboration avec le ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale et l'UNICEF.

### **II. Objectifs de la consultation**

---

L'objectif général de cette étude est de cartographier tous les ouvrages d'approvisionnement en eau potable réalisés sur financement de l'UNICEF pendant la période 2017 – 2022 en vue de faire ressortir leur état de fonctionnement et les aspects organisationnels de leur gestion par les populations bénéficiaires. L'analyse des données collectées sur ces ouvrages permettra de tirer des leçons pour le développement d'une stratégie de gestion efficace et efficiente desdits ouvrages pour améliorer la durabilité.

Spécifiquement, l'étude permettra de :

1. Faire la mise à jour de la base de données (Listing) des ouvrages d'approvisionnement en eau potable réalisés sur financement de l'UNICEF de 2017 à 2022 sur la base des rapports d'exécution de travaux ;
2. Procéder à l'inventaire desdits ouvrages utilisant le formulaire de collecte de données qui sera proposé par le consultant pour validation de l'UNICEF et le Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale ;
3. En fonction de la disponibilité des kits d'analyses in-situ et des réactifs, certaines analyses sur sites portant sur le fluor, le sodium, les nitrites et les nitrates vont faites ;

4. Faire une analyse de niveau de fonctionnalité et des pannes observées prenant en compte les délais entre les pannes et la réparation ;
5. Collecter et analyser les données relatives à la maintenance notamment l'existence des artisans réparateurs et leur mode d'intervention ;
6. Faire une analyse genre sur les comités de gestion de points d'eau y compris leur fonctionnement ;
7. Etablir des cartes thématiques sur la fonctionnalité des ouvrages, le fonctionnement des comités de gestion de points d'eau, l'organisation du mécanisme de la maintenance et éventuellement des sur la qualité de l'eau ;
8. Procéder à l'analyse des données collectées ;
9. Faire une(des) proposition(s) de mécanisme de gestion efficace et efficiente des ouvrages d'approvisionnement en eau potable.

### **III. Responsabilités/Méthodologie**

---

La méthodologie à adopter pour mener cette étude consiste à :

1. Etablir la situation globale des points d'eau potable réalisés entre 2017 et 2022 à travers un listing (base de données) mis à jour avec toutes les réalisations suivant le découpage administratif ;
2. Collecter les données des ouvrages sur le terrain par découpage administratif en se basant sur les échanges avec les communautés ou institutions bénéficiaires desdits ouvrages ;
3. Analyser les données suivant les champs se rapportant soit à l'état physique de l'ouvrage soit au mécanisme de leur gestion par les bénéficiaires. Cette analyse se fera aussi par champs croisés.

Le/La consultant(e) sera appuyé(e) par les cadres du Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale pour la collecte de données sur le terrain dans les provinces d'intervention mentionnées ci-dessous :

1. BEG ;
2. Hadjer Lamis ;
3. Kanem ;
4. Lac ;
5. Logone occidentale ;
6. Logone orientale ;
7. Mandoul
8. Moyen Chari ;
9. Ouaddaï ;
10. Sila.

Le nombre d'ouvrages devant faire l'objet de l'étude est d'environ 300. Ce nombre sera exactement connu après mise à jour de la base de données par le Consultant.

### **IV. Résultats attendus**

---

- Listing des localités équipées d'ouvrages d'eau potable réalisés entre 2017 et 2022 établis avec leurs coordonnées GPS ;
- L'état de fonctionnement de tous les ouvrages connus ;
- Etablissement des cartes thématiques suivant les champs d'analyse ;
- Faire une esquisse des forces et faiblesses organisationnelles de gestion des ouvrages ;

- Proposer, sur la base de l'analyse de la situation, un/des schémas de gestion des ouvrages d'eau potable

Activités	Livrables/Résultats attendus	Dates	Paiement
Produire une note méthodologique y compris le planning détaillé des activités.	Une Note méthodologique adoptée	5 jours après signature du contrat	20%
Mettre à jour la base de données des ouvrages, collecter les données sur le terrain, les analyser et produire un rapport provisoire	Rapport provisoire présenté et commenté	45 jours après présentation de la note méthodologique	50%
Prise en compte des commentaires sur le rapport provisoire et dépôt du rapport définitif	Rapport final validé	10 jours après présentation du rapport provisoire	30%

## V. Formation académique/Expérience/Compétences

### a) Diplôme académique requis

Le/La consultant(e) devra être titulaire d'au moins un diplôme universitaire de niveau Bac+5 dans les domaines de Génie rural, Hydraulique, Génie sanitaire ou tout autre domaine reconnu équivalent.

### b) Expérience professionnelle requise

- Au moins 5 ans d'expérience dans la mise en œuvre des approches communautaires dans le domaine de l'Eau, l'Assainissement et de l'Hygiène ;
- Avoir réalisé une prestation similaire incluant la réalisation de rapport de capitalisation d'expérience, d'évaluation d'approches ou de programmes, étude de filière de pièces détachées pour les pompes manuelles, élaboration de modèles de marchés

### c) Compétences requises

- Avoir une bonne connaissance du contexte de l'eau Potable au Tchad et des défis à relever.
- Avoir la capacité de travailler sous pression avec la contrainte de produire des résultats de qualité.
- Avoir une bonne expérience de travail avec les services du Gouvernement, les ONGs et les communautés rurales ;
- Avoir des connaissances sur la gestion communautaire des infrastructures d'eau potable.
- Valeurs : Bienveillance, Respect, Intégrité, Confiance, Responsabilité ;

### d) Langues

- Excellent niveau de communication en français (écrit et oral). Maîtrise de l'anglais écrit et oral est recommandée. La connaissance d'une autre langue des Nations Unies (Arabe) ou de la langue locale est un atout.

## VI. Conditions de travail

- A distance       Au bureau

Le/la consultant(e) devra disposer du matériel informatique nécessaire à la consultation. Le/la consultant(e) travaillera avec son propre ordinateur et software tout en sachant qu'il/elle doit produire des cartes thématiques lors de l'analyse des données.

## VII. Supervision

Le/la consultante sera sous la supervision directe du Spécialiste WASH et sous la supervision administrative du Chief WASH.

### VIII. Soumission des offres techniques et financières

Les candidats seront invités à soumettre en ligne lors de leur application :

1. Une offre technique qui décrit d'une manière claire, précise et concise leur compréhension de la consultation et de la méthodologie proposée.
2. Un CV récent
3. Une offre financière qui doit être une offre de rémunération tout compris (honoraires, frais de mission etc.).

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres financières en XAF suivant le canevas ci-après :

Description	Unité (jour)	Quantité (jour)	Prix Unitaire	Cout total (XAF)
Honoraire journalier				
Perdiem journalier (mission de terrain)				
Forfait mensuel de communication et connexion internet (pour suivi des enquêteurs)				
Autres frais à définir par le/la Consultant(e) tel que cout de production de rapports y compris des cartes thématiques				
<b>Total</b>				

Les critères de sélection des candidats seront basés sur les qualifications, les compétences, l'expertise et l'expérience dans le domaine requis, et la qualité de l'offre technique et financière. Chaque dossier sera évalué d'abord sur ses mérites techniques, puis sur son coût (prévoir une pondération de 70 [note technique] / 30 [note financière ; le maximum de points étant attribué à l'offre financière la plus basse des offres techniques qualifiées, les autres offres recevant une note inversement proportionnelle à l'offre financière la plus basse]). L'offre la mieux disante combinant les 2 notes sera retenue.

### Réserves

L'UNICEF se réserve le droit de résilier le contrat et/ou de retenir tout ou partie du paiement si les règles et règlements concernant la confidentialité, l'éthique et les procédures de l'UNICEF et des partenaires ne sont pas respectés, si la performance n'est pas satisfaisante ou si les travaux/livrables sont incomplets, non livrés ou ne respectent pas les délais. Les livrables resteront la propriété de l'UNICEF.

Le/la consultant/e doit respecter la confidentialité des informations traitées pendant la mission. Les documents et informations fournis ne doivent être utilisés que pour les tâches liées au présent contrat.

### Cadre de Sauvegarde de l'enfance

Cette activité est-elle considérée comme un « rôle à risque élevé du point de vue de la sauvegarde de l'enfance ? »

Oui       Non      Si Oui, choisissez ci-dessous

**Contact direct avec les enfants**     Oui       Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de contact interpersonnel direct avec les enfants, ou de travail à proximité immédiate et physique, sous la supervision limitée d'un membre du personnel plus expérimenté :

**Accès aux données ayant trait aux enfants**     Oui       Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de manipulation ou de transmission d'informations personnelles identifiables d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos) :

Vous trouverez plus d'information sur [Child Safeguarding SharePoint](#) et [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

### **Remarques**

---

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant individuel ne seront pas considérées comme des « membres du personnel » en vertu du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus. Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions Générales des Contrats pour les Services des Consultants et des Entrepreneurs Individuels. Les consultants et les entrepreneurs individuels sont responsables de déterminer leurs obligations fiscales et du paiement de toutes les taxes et / ou droits, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.